

## Documents à apporter

- « **Formulaire de transmission 2025** » - enveloppe reçue des impôts en début d'année
- Dernière « Taxation définitive »**
- Acomptes impôts pour 2026**
- Clé USB verte de l'AVIVO** (si vous en avez une)
- Pour les membres AVIVO : votre carte de membre**

### **TOUS LES JUSTIFICATIFS DOIVENT CONCERNER L'ANNEE 2025**

- Attestations fiscales de rentes AVS, AI, 2<sup>ème</sup> pilier, 3<sup>ème</sup> pilier ou autres (SUVA, rentes étrangères, etc.)
- Certificat(s) de salaire pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre
- Indemnités de chômage, perte de gain maladie et accident, AI
- Allocations familiales (si non comprises dans le salaire)
- Attestation des PC Familles ou de Rente-pont
- Décisions de Prestations complémentaires AVS, AI
- Décisions complètes d'octroi rétroactif de Rente AI (pour les nouvelles rentes)
  
- Attestation de l'assurance maladie (frais médicaux et primes pour la base et/ou compl.)
- Primes d'assurances maladie de base et/ou complémentaires
- Décisions de subsides OVAM (Office vaudois de l'assurance-maladie)
- Factures de dentiste, lunettes, EMS, etc. et/ou frais liés à un handicap
- Factures d'acompte des cotisations AVS/AI (pour personnes sans activité lucrative)
- Cotisations pour un 3<sup>ème</sup> pilier A
  
- Pensions alimentaires versées et/ou encaissées
- Convention de séparation et/ou divorce
- Factures des frais de garde
  
- Attestations au 31 décembre de tous les comptes bancaires/PostFinance (en Suisse et à l'étranger)
- Relevé fiscal des titres et/ou justificatifs des placements
- Dettes (y compris cartes crédits) - intérêts et solde au 31 décembre
- Bail/Baux à loyer et/ou Notification de hausse/baisse de loyer
- Attestations des dons versés
- Si personne à charge : justificatifs des versements et attestation d'indigence

### **Pour les propriétaires**

- Dernière « Taxation définitive »**
- Acte d'achat/vente
- Dettes hypothécaires au 31 décembre
- Factures d'assurances et impôts foncier
- Factures de rénovation